



République Togolaise **Ministère de l'Economie et des Finances**

Revue de mise en œuvre des réformes Discours d'Adjé Ottey Ayassor Ministre de l'Economie et des Finances

Le 21 mars 2011

Je voudrais vous remercier pour avoir répondu nombreux à mon invitation en vue de prendre part à cette revue de mise en œuvre des réformes élaborées et exécutées par les différents départements ministériels et institutions de notre pays au cours de la 2ème moitié de l'année 2010.

En effet, d'importantes réformes ont été entreprises depuis 2006 avec beaucoup de succès et ont porté notamment sur l'assainissement des finances publiques, la mise en place des organes de contrôles comme la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances, la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier, la promotion du secteur privé, l'élaboration des textes relatifs à la décentralisation, le renforcement des capacités institutionnelles etc.

Ces réformes entrent dans le cadre de la vision du Chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE. Ainsi, dès son élection à la magistrature suprême en 2005, il a consacré toute son énergie d'abord pour apaiser le climat socio-politique, puis s'active actuellement au redressement économique, financier et social du Togo.

Pour concrétiser sa vision, le Gouvernement a compris que les besoins légitimes des togolais ne pouvaient pas être satisfaits sans de véritables réformes dans tous les domaines : réformes politiques, institutionnelles,

économiques et sociales.

C'est dans cette optique que chaque département ministériel a été instruit d'élaborer et de mettre en œuvre ses propres réformes susceptibles de corriger les goulots d'étranglement et de relancer le secteur dont il a la charge. Ces réformes ont convaincu les bailleurs de Fonds et ont permis à notre pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010.

L'annulation de dettes a permis aujourd'hui à notre pays d'avoir une capacité d'endettement pour la reconstruction des infrastructures surtout routières dégradées pendant les années de crise.

Aujourd'hui, d'autres réformes doivent être identifiées et mises en œuvre au cours des prochaines années afin de permettre à notre pays d'atteindre des taux de croissance élevés et durables susceptibles de placer définitivement le Togo sur le sentier vertueux du développement.

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Honorables invités,

Après la première revue des réformes des six (06) premiers mois de l'année 2010 tenue dans le même hôtel en septembre 2010, il est nécessaire de faire le point sur les résultats obtenus à la fin du 2ème semestre afin de tirer les leçons et de rectifier le tir là où des difficultés ont été relevées et de féliciter les départements qui ont excellé.

Aujourd'hui, le Gouvernement a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable après avoir assaini les Finances publiques. La prochaine étape sera de s'attaquer aux facteurs qui freinent le développement sectoriel et partant le développement du tissu économique et social.

Cela passe par un examen sans complexe de nos comportements tant au niveau des administrations publiques qu'au niveau du secteur privé. L'objectif de cet atelier est de rendre compte des réalisations opérées en matière de réformes au cours du premier semestre 2010 et de porter à la connaissance des partenaires techniques et financiers ainsi que du public, les résultats obtenus.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, messieurs les participants,
Honorables invités,

Au cours de cet atelier, vous êtes donc invités à apporter vos observations pertinentes sans crainte pour améliorer la conduite du processus des réformes dont vous êtes les acteurs de premier plan. C'est bien connu que la science n'évolue que par l'acceptation de débats contradictoires.

Par ailleurs, je vous invite tous à redoubler d'efforts pour qu'ensemble, nous puissions soutenir lesdites réformes pour de meilleurs résultats afin de consolider les bases du développement de notre pays et faire de lui dans les vingt (20) prochaines années un pays émergent. Certaines réformes de l'année 2010 ont pu être mises en œuvre grâce aux soutiens multiformes des partenaires techniques et financiers à qui je voudrais rendre hommage. Je reste convaincu qu'ils ne ménageront aucun effort pour poursuivre leur soutien au Gouvernement en vue du succès de ces réformes voulues par le Chef de l'Etat.

Je vous félicite et vous renouvelle les sincères remerciements du Gouvernement. Je voudrais tout particulièrement dire merci à la Banque mondiale qui a bien voulu financer la présente revue et le prochain atelier de validation de la matrice unifiée des réformes au Togo.

Je voudrais également exprimer les félicitations du Gouvernement à tous les points focaux et le Comité de suivi des réformes qui ne ménagent aucun effort pour faire avancer les réformes dans notre pays.

Tout en vous souhaitant plein succès, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de revue de mise en œuvre des réformes du 2ème semestre 2010 au Togo.

Je vous remercie.